

15 novembre 2024

Transport pour les sorties, laïcité et intelligence artificielle

3. Le transport pour les sorties scolaires – de moins en moins accessible

Une <u>enquête des Coops de l'information</u> révèle que le transport pour une sortie scolaire est de deux à trois fois plus cher qu'avant la pandémie, et ce, partout au Québec. S'ajoute au coût le manque de disponibilité des autobus, en raison du manque de chauffeurs. Des écoles se tournent maintenant vers les parents pour assurer le transport pour les sorties. Extrait de l'article :

« De plus en plus d'enseignants vont plutôt privilégier une « entrée éducative » au lieu d'une « sortie éducative ». « Par exemple, au lieu d'aller dans un musée, ils inviteront un auteur. La qualité est la même, mais l'expérience, elle, est différente. Or, c'est important que les enfants puissent avoir accès à ce type de sorties de l'école », soutient Mélanie Laviolette, présidente de la Fédération des comités de parents du Québec. »

« Heureusement, les activités sont planifiées à l'avance, ce qui va aider à réduire les coûts et à trouver des autobus, poursuit-elle. Mais il faut faire attention: ce ne sont pas tous les parents qui sont capables de donner un 60 \$ de plus pour une journée à La Ronde, en plus des repas et des autres frais d'entrée pour la journée. »

2. Nouveau quide sur l'intelligence artificielle

Le ministre de l'Éducation <u>a annoncé</u> la disponibilité d'un nouveau guide sur l'utilisation de l'intelligence artificielle dans les écoles, destiné au personnel enseignant et intitulé <u>L'utilisation pédagogique, éthique et légale de l'intelligence artificielle générative</u>.

Le guide propose « des pistes de réflexion et d'action quant à l'utilisation responsable de l'IA, tant pour le personnel enseignant que pour les élèves ». Trois critères peuvent orienter les décisions en lien avec l'IA :

- la pertinence pédagogique,
- les principes éthiques,

• les obligations légales.

Pour lire l'article de l'École Branchée à ce sujet, cliquez ici.

1. Des vérificateurs dans plusieurs écoles en lien avec la laïcité

Manquements à la Loi sur la laïcité de l'État: 17 écoles dans la mire de Ouébec



Le ministre de l'Éducation enverra des vérificateurs dans 17 écoles primaires et secondaires où des manquements à la loi sur la laïcité ont été signalés, dans plusieurs régions. Dans la foulée des événements de l'école Bedford, des plaintes de citoyens, de professeurs et de directions générales de CSS ont été déposées au ministère de l'Éducation. Il ne s'agit cependant pas de plaintes pour inconduites envers les élèves.

Pour lire l'article du Journal de Québec à ce sujet, cliquez ici.